Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_076-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-076

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 2

Votants : 18

Date de convocation

24/07/2026

Date d'affichage

14/08/2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 30 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 24 juillet 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

Etaient présents :
Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, messieurs Gilles CARFANTAN et Sébastien REBOURS, conseillers municipaux délégués,
Mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Aurore BROUARD, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, Nathalie RENAULT, Nicole ROUILLAC, messieurs Pierre-Yves ALLORY, Erwan BRIAND, Éric DURAND, Anthony GUEHENNEUC, Franck GUERRIER, Jean-Charles LE BRETON.

Étaient représentés : Mathias DELHOMME par Jean-René CARFANTAN, Hélène PLESSE par Aurore BROUARD.

Était absente excusée non représentée : Maryse THEBAULT.

Était absent : néant

A été nommé secrétaire de séance : Éric DURAND.

DÉLIBÉRATION N°2026-076

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Création du pôle administratif et de services place GOUYON – Avenants aux lots du marché de travaux

Vu la délibération n°2022/084 du 30 novembre 2022 retenant le bureau d'étude PREPROGRAM pour la mission de réalisation d'une étude de programmation d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération n°2023/037 du 17 mai 2023 relative à un avenant à la mission de réalisation d'une étude de programmation à la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération n°2023/53 du 26 juillet 2023 validant le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2024/043 du 24 avril 2024 retenant le cabinet d'architecture SABA Architectes -Julien PATARD pour la mission de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2024/085 validant l'avant-projet définitif pour la création du futur pôle administratif et de services,

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_076-DE

Vu la délibération n°2025/021 du 12 mars 2025 validant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la création du futur pôle administratif et de services,

Vu la délibération du 2 juillet 2025 retenant les entreprises pour 10 lots pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 24 juillet 2025 retenant les entreprises pour 6 lots pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 11 février 2026 retenant les entreprises pour 1 lot pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 17 décembre 2025 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 02 DEMOLITION-DECONSTRUCTION,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 03 TERRASSEMENT-VRD-PAYSAGE,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 04 GROS OEUVRE,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 07 ETANCHEITE,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 17 ELECTRICITE,

Vu la délibération du 27 mai 2026 approuvant l'avenant 1 en moins-value au lot 06 COUVERTURE ARDOISES,

Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif des projets d'avenant concernant 8 lots du marché de travaux dont l'objet est de recaler le montant de certains lots du marché à la suite de modifications de certains travaux projetés. Cela nécessite une mise au point sur les travaux prévus et ceux à réaliser.

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Offre retenue (montant HT) notifiée			Avenant	Descriptif des travaux	marché base+pse+avenants	
			offre base	PSE	Total offre retenue	numéro		Montants validés dans avenant HT	Cumul montant marché HT
3	TERRASSEMENT-RESEAUX-AMENAGEMENTS EXTERIEURS	CAMARD TP	208 215.00 €	8 100.00 €	216 315.00 €	02	Réalisation terrassement pour étanchéité au sous-sol chaufferie avec maintien des réseaux et remblaiement en compactage par couches successives	10 975.00 €	228 500.00 €
4	GROS ŒUVRE	VILLESALMON SARL	372 289.23 €	7 821.32 €	380 110.55 €	02	Travaux gestion des infiltrations d'eau au sous-sol dans la chaufferie (drainage en épis + regard pompe de relevage)	3 791.65 €	
							Sciage des abouts de murs façade ouest pour simplification pose bardage	1 444.17 €	395 038.23 €
7	ETANCHEITE	MACE COUVERTURE	50 000.00 €		50 000.00 €	02	Régularisation administrative - PSE étanchéité non validée à l'Acte d'Engagement.	3 618.00 €	
							Suite découverte de non-conformité étanchéité sur existant - Travaux de réfection de la toiture CMS - y compris lanterneaux	19 393.54 €	74 189.54 €
8	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	MIROITERIE D'ARMOR	121 000.00 €		121 000.00 €	01	Fourniture et Pose de 2 bandeaux ventouses pour contrôle d'accès (salle mutualisée depuis la terrasse et accès service 1.590,00€) et modification de chassis pour ajout d'ouvrants (1.525,00€)	3 115.00 €	
							Dépose d'une poignée existante à code puis repose sur une autre porte existante	345.00 €	124 460.00 €
9	SERRURERIE - METALLERIE	BATIMENT SERRURERIE METALLERIE (BSM)	104 815.00 €		104 815.00 €	01	Réalisation de soudures sur site sur renforts acier dans le lot Gros OEuvre non prévu au marché	1 297.82 €	106 112.82 €
10	DOUBLAGES - CLOISONS - PLAFONDS - ISOLATIONS	HERISSON	132 729.50 €		132 729.50 €	01	Travaux de raccords de placo suite remplacement des menuiseries du logement et du bureau RdC (4.938,00€). Travaux de réalisation de plafonds sur le logement pour la réfection des réseaux du électriques (6.635,00€)	11 573.00 €	144 302.50 €
16	CHAUFFAGE - VENTILATION	EREO	253 781.65 €	19 124.94 €	272 906.59 €	01	Mise en place d'une pompe de relevage du sous-sol chaufferie pour la gestion des remontées d'humidité	3 793.73 €	276 70[illegible] €
17						01	Suite à la demande de ENEDIS, réalisation par l'entreprise d'electricité de raccordements provisoires médiathèque + CMS depuis le transformateur	4 845.60 €	
	ELECTRICITE	RUAULD ELECTRICITE	167 000.00 €	9 745.28 €	176 745.28 €	02	Remise aux normes complète des installations électriques des 2 logements	13 512.25 €	195 10[illegible] €

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_076-DE

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_076-DE

Monsieur le Maire propose d'approuver les différents avenants présentés.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les avenants ci-dessus décrit,

APPROUVE le montant des avenants pour les 8 lots concernés et le montant cumulé du marché pour ces 8 lots (à savoir le marché de base + PSE (si besoin) + avenant(s)),

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de l'avenant,

S'ENGAGE à inscrire la quote-part au budget communal.

Fait à Matignon, le 30 juillet 2026

Pour le Maire
et par Délégation
L'Adjoint,
Nathan DELHONNE

MAIRIE DE MATIGNON (Côtes d'Armor)

Le Maire, Jean-René CARFANTAN